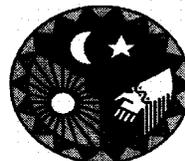


*Mémoire*

*L'itinérance chez les  
Autochtones en milieu  
urbain*

*Présenté à la  
Commission des Affaires sociales*

*Par  
Le Centre d'amitié autochtone de Québec (CAAQ)  
Le 4 novembre 2008*



Pour de plus amples informations concernant ce mémoire, veuillez contacter la directrice générale :

Madame Jocelyne Gros Louis  
Centre d'amitié autochtone de Québec  
234, rue Louis-IX  
Québec (Québec) G2B 1L4

Téléphone : 418-843-5818 # 229  
Télécopieur : 418-843-8960  
Courriel : [caaqadm@bellnet.ca](mailto:caaqadm@bellnet.ca)



*Centre d'amitié autochtone de Québec*

*Bâtissons ensemble....  
« Wah Son Di : Yo »*

*Que la sagesse de nos ancêtres, et la vitalité de  
notre peuple nous guident.*

*Souhaitons que les efforts et le travail de chacun puissent  
assurer l'avenir de nos nations.*

*Merci de votre collaboration passée et future.*

*Meegwech!*



## Table des matières

Introduction.....	5
Historique du Centre d'amitié autochtone de Québec .....	5
Formation et employabilité .....	6
Culture et services communautaires.....	6
Hébergement .....	6
Profil général des Autochtones en milieu urbain.....	6
Le nomadisme autochtone .....	8
Le CAAQ et l'itinérance.....	10
Problématique de l'hébergement des autochtones à Québec.....	11
L'hébergement de dépannage en situation d'urgence.....	12
Recommandations.....	13
Conclusion .....	14
Références.....	15



## ***Introduction***

---

*« La pauvreté chez les Premières Nations constitue le plus grand cas d'injustice sociale dans le Canada d'aujourd'hui ». Le chef national, Phil Fontaine.*

*« Le logement et les services publics laissent tellement à désirer dans les collectivités autochtones qu'ils menacent la santé et le bien-être de leurs habitants. Inférieurs en tous points à la norme canadienne, ils sont le signe visible de la pauvreté et de la marginalisation qui touchent les autochtones de façon disproportionnée ». Commission royale sur les peuples autochtone, 1996, vol. 3, p. 413.*

## ***Le Centre d'amitié autochtone de Québec***

---

Le Centre d'amitié autochtone de Québec (CAAQ) a été fondé en 1979 pour répondre à une multitude de besoins des autochtones de la grande région de Québec. Il y a donc 29 ans qu'il offre ses services sociaux et culturels à la communauté autochtone de Québec qu'elle soit résidente ou en transit. Son «centre de services», son «centre jour» et son «centre d'hébergement» constituent des milieux de vie et d'accueil où chacun des autochtones s'identifie à sa propre culture, sa langue et ce, sans préjugés, ils s'y sentent comme chez-eux.

Sa mission consiste à assister et à soutenir les autochtones en vue de les aider à s'intégrer socialement et culturellement au rythme de la vie urbaine. Le centre devient par le fait même un lieu d'appartenance, de référence et de vie communautaire et ce, en établissant de meilleurs rapports entre autochtones et non autochtones, en favorisant la préservation de l'identité culturelle et en faisant de la sensibilisation auprès des populations non autochtones pour promouvoir leur culture. L'ensemble des activités du Centre d'amitié est un puissant catalyseur dans la création de liens entre les membres des différentes communautés réunis à Québec.

Le Centre d'amitié gère plusieurs programmes de santé et de services sociaux. Les services offerts en cette matière sont les suivants : Soutien aux personnes sans abri (pauvreté, sous-scolarisation, chômage, etc.); Intervention en toxicomanie; Hébergement temporaire; Intervention en violence; Réinsertion sociale; Travail de rue; Soutien à l'éducation; Centre de jour; Service-conseil en matière de nutrition; Dons de denrées alimentaires et vestimentaires; Soupe populaire; Recherche de logements; Références; Services psychosociaux; Prévention du suicide; Prévention du diabète; Promotion d'un mode de vie sain; Soutien au développement des compétences parentales; Promotion et prévention en matière de santé; Sensibilisation aux problématiques liées au sida, aux hépatites, à la toxicomanie, l'alcoolisme et à la violence; Consultations en psychothérapie (individuelle et de groupe); Contrôle du poids corporel et évaluation de la condition physique; Activités physiques et sportives.



### **Formation et employabilité**

Placement en emploi; Orientation scolaire et professionnelle; Programme de développement à l'emploi; Programme d'emplois d'été pour étudiants; Service en réinsertion sociale; Soutien dans la recherche d'emploi; Accès à Internet; Aide aux devoirs (pour les jeunes de 6 à 12 ans); Activités de leadership (comité des jeunes) pour les 10 à 29 ans; Service de garderie subventionnée 7 \$ (30 places).

### **Culture et services communautaires**

Activités socioculturelles; Activités de loisirs; Activités de sensibilisation à la culture autochtone; Promotion de l'art et de l'artisanat autochtone; Intégration à la vie urbaine; Soirées thématiques et culturelles; Visites culturelles; Activités traditionnelles, cercles de partage et ressourcement.

### **Hébergement**

En matière d'hébergement le CAAQ a aussi une Corporation d'habitation Domaine Dubuisson, nous disposons de 4 unités de logements subventionnés réservés aux familles les plus démunies. De plus le CAAQ gère *l'Auberge du Cap au Nord* située au 1177, chemin Sainte-Foy centre d'hébergement communautaire de 15 chambres. Le centre d'hébergement accueille des patients qui suivent des traitements dans les hôpitaux de la ville de Québec, ainsi que des personnes en situation de crise qui ont besoin d'un dépannage urgent.

Pour répondre à ce mandat large et diversifié, le CAAQ a mis sur pied une panoplie de programmes et de services flexibles et adaptés aux réalités multiples de chaque autochtone vivant hors réserve. À cet égard, le CAAQ agit comme guichet unique de l'ensemble des services sociaux pouvant être offerts aux autochtones hors communauté vivant en milieu urbain. Tous les programmes du Centre d'amitié sont spécialement adaptés aux particularités culturelles des autochtones et mettent tout en œuvre pour préserver leur identité en leur donnant les outils et les moyens nécessaires pour s'adapter à la vie en milieu urbain.

Les programmes en place répondent à des besoins spécifiques et ciblent des catégories d'âges prédéterminées. Enfin vous noterez que toutes les activités et les services offerts par le CAAQ sont complémentaires et tendent à intervenir au niveau de l'ensemble des aspects participant à la constitution de l'être humain.



## ***Profil général des Autochtones en milieu urbain***

---

En 2006, la population autochtone du Québec était de 65 085 personnes dont 37% vivaient en milieu urbain. Selon le rapport d'activités de 2001-2002 de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Québec, région administrative 03. « ... la clientèle autochtone vivant en milieu urbain, s'établit à 5593 personnes dont 2000 personnes sont en transit à Québec (de passage) ». Ceux-ci proviennent des nations suivantes : Montagnaises-Innus; Atikamekw; Métis; Cris; Naskapis; Inuit; Algonquines; Micmac; Abénaquises ainsi que de la Nation huronne-wendat. La migration urbaine des autochtones est en croissance de 1971 à 1996, elle a augmenté de 25% soit 8 fois plus que la population canadienne. Deux facteurs ont influencé cette croissance, celui d'une démographie supérieure à celle de l'ensemble de la population et celui d'une réalité économique difficile vécue dans les communautés autochtones.

Les autochtones sont parmi les groupes dont le taux de pauvreté est le plus élevé. Ils sont de fait plus pauvres, moins éduqués et en moins bonne santé que les non autochtones et sont davantage victimes d'exclusion.

À Québec, parmi les quelques 2000 autochtones en transition l'on dénote une majorité de jeunes familles ayant migrées de leur communauté pour s'installer en milieu urbain. Se sont presque essentiellement des jeunes de moins de 35 ans constitués à 70% de familles monoparentales nettement sous le seuil de la pauvreté (93%) et sous scolarisés (86%). De ce profil, 40% des autochtones en migration récente à Québec sont soit victimes de violence, soit dépendant des drogues, de médicaments ou d'alcool (42%). Dans une même proportion (38%) des enfants ont de sérieux problèmes de comportement à l'école.

À chaque année dans la région de Québec, environ 250 à 300 personnes dont au moins une centaine de familles, doivent être hébergées, nourries et encadrées au centre d'hébergement géré par le CAAQ.

On ne compte pas beaucoup de recherche sur l'itinérance autochtone. Mais, le contact quotidien des équipes de notre centre avec les itinérants nous permet d'en parler avec expérience.

On peut d'abord affirmer que l'itinérance autochtone est cachée. Les autochtones au lieu de se servir des organismes institutionnels vont s'héberger dans des logements de proches tels de familles, amis et connaissances.

On ajoute que l'itinérance autochtone est provisoire. Beaucoup d'itinérants autochtones après avoir passé quelques mois en ville retournent en communauté. Cet aller retour se répète de saison en saison et d'année en année. La plupart, une fois rendu en ville ne s'adaptent pas au milieu urbain et se sentent des étrangers.



Dans la majorité des cas, ces autochtones ont des besoins immédiats et se retrouvent souvent dans une situation d'errance ou d'itinérance. Les besoins sont de l'ordre de la recherche de logements convenables, d'un milieu de thérapies adaptées, de soutien à la recherche d'emploi et d'accompagnement. Dans d'autres cas, ils se retrouvent à la rue suite à une sortie d'un milieu carcéral ou d'une maison de thérapie.

### ***Le nomadisme autochtone***

---

Selon le rapport « l'évaluation des services aux sans abris autochtones à Ottawa et recommandations » du 25 octobre 2005, plusieurs intervenants de première ligne ont constaté des différences notables entre les clientèles itinérantes autochtones et non autochtones. Il semble que les itinérants autochtones soient davantage isolés socialement au point où ils préféreraient dormir à l'extérieur que dans un refuge approprié dit « allochtone ». Cette différence culturelle que nous tenterons de décrire et d'expliquer plus loin est également observée dans la région urbaine de Québec.

Cela fait 6 ans que le CAAQ s'occupe notamment du programme « prévention de l'itinérance », terminologie qui chez l'autochtone est une notion abstraite. L'autochtone de par sa propre culture est nomade, se faisant, lorsqu'il arrive à Québec et ne trouve généralement pas de logement, il héberge parmi une famille, le plus souvent originaire de sa communauté, même si celle-ci n'a pas de place pour l'accueillir. Au bout d'un certain temps, il déménage dans une autre famille et ainsi de suite jusqu'à ce que sa situation s'établisse au niveau identitaire car il n'a pas d'adresse fixe, pas de certificat de naissance ni de numéro d'assurance sociale. Enfin, il est sans ressources financières parce que sans pièce d'identité, il ne peut recevoir d'aide sociale.

Cette manière de se regrouper à première vue, semble créer des ghettos et donne une mauvaise perception dans la population environnante. Mais elle se forme sur des raisons valables :

- Ils ont tendance à reproduire systématiquement dans leur nouveau milieu leur vie antérieure de la communauté.
- Ils ont besoin de se retrouver ensemble pour vivre leur identité réelle et ne pas la perdre dans une communauté plus large.
- Ils ont besoin de communiquer avec des personnes qui parlent la même langue autochtone et qui peut les comprendre, partager la même culture.



- Peut passer pour une façon de créer des ghettos ou encore comme une reproduction systématique de leur vie en communauté mais la raison derrière repose davantage sur le fait qu'ils ont besoin de se retrouver ensemble pour ne pas avoir le sentiment de s'assimiler ou de perdre leur identité.

Il faut noter également que plusieurs autochtones sortis de leur communauté arrivant en ville, ont de la difficulté à comprendre le fonctionnement des réseaux réguliers de ressources et à leur faire confiance. Sans pour autant évoquer ici la problématique des préjugés, de la discrimination voire parfois du racisme auxquels ils font face, il leur est difficile de demander de l'aide à ces ressources parce qu'ils craignent d'être jugés et incompris.

Ayant quitté sa communauté, il n'a plus le moindre support outre ses semblables qui ont réussi à s'établir en milieu urbain. Cela prend de 2 à 3 mois pour que les intervenants du CAAQ obtiennent les papiers requis pour qu'ils finissent par bénéficier au moins de l'aide sociale avec laquelle il pourra se nourrir et peut-être se loger. Entre temps, il pourra quérir la soupe populaire et la nourriture au CAAQ et se logera de famille en famille.

Ce nomade, sans domicile fixe n'est pas itinérant car celui-ci ne couchera pas dehors puisqu'il sera hébergé un certain temps du moins par d'autres souvent aussi pauvres que lui, mais il l'est à tout autre égard. Sans crédit, sans argent ni travail, sans aucune notion de responsabilité, sans formation et avec une éducation minimale notre autochtone sort de sa communauté, qui le « sur-protégait » pour aller en ville ou il rêve de vivre comme les autres. Pour environ la moitié des migrants, ils arrivent en ville et ne se préoccupent de rien, ne sentent pas qu'ils peuvent avoir des comptes à rendre, des obligations et sont souvent caractérisés par un laisser faire déconcertant qui hélas déteint sur la perception qu'ont les urbains sur l'ensemble des migrants autochtones.

Ses antécédents de nomade font qu'il se contente toujours du strict minimum pour vivre. Il n'amasse rien, ne s'établit pas, alors il demande, remercie et repart, il ne comprend d'ailleurs pas pourquoi les autres demandent toujours à Dieu que Celui-ci leur donne quelque chose alors que lui s'adresse au Créateur pour le remercier mais jamais pour lui demander quoique ce soit.

Cette manière d'être et d'agir, qui représente l'essence même de la culture autochtone, est incompatible avec la vie urbaine et l'individualisme des citoyens qui la compose; c'est pourquoi l'autochtone qui provient d'une communauté souvent très éloignée a beaucoup de travail à faire sur lui-même pour réussir à s'adapter à cette vie. Apprendre à se responsabiliser, à prévoir, à planifier sont autant de notions qu'il se doit de comprendre et d'appliquer en peu de temps s'il veut parvenir à s'adapter et à survivre.

Cette adaptation lui est en fait très difficile à réaliser seul, d'autant que son attitude est incomprise des citadins qui n'acceptent pas, la plupart du temps, de lui louer un logement, de l'engager pour un travail ou plus simplement de lui sourire. C'est pourquoi beaucoup



d'entre eux retournent dans leur communauté pour s'y réfugier ou s'y ressourcer et après plusieurs mois ils recommenceront un retour dans la ville nécessitant une nouvelle prise en charge.

### *Le CAAQ et l'itinérance*

---

Il est important de mentionner ici que dans la région de Québec la communauté huron-wendat ne donne aucun service aux autochtones venant de l'extérieur hormis ceux du Centre de formation (CDFM) et son école primaire. Qui plus est cette communauté autochtone urbaine n'est en rien représentative ni comparable avec la réalité des communautés du Nord et du Centre du Québec, c'est pourquoi les autochtones migrants à Québec se réfèrent au CAAQ pour obtenir les services dont ils ont besoin.

Selon notre expérience des itinérants autochtones, ceux-ci manifestent les besoins suivants :

- Besoins essentiels : nourriture, vêtement et hébergement, logement;
- Besoins concernant le statut et l'identité (cartes nécessaires);
- Besoins psychologiques et thérapeutiques;
- Besoins sociaux et d'éducation et d'aide juridique et soutien à la recherche d'emploi;
- Besoins concernant leur santé.

Très souvent le CAAQ sert d'intermédiaire entre les institutions et la clientèle migrante. Les corps policiers, la DPJ, les établissements d'enseignements, les centres de désintoxication, les centres de soins médicaux et d'autres demandent régulièrement au CAAQ d'accompagner un autochtone dont ils ne comprennent pas la langue ou le comportement. Cela accapare passablement les intervenants du centre qui ont une multitude de tâches à accomplir. Qui plus est le centre ne dispose d'aucune ressource financière pour assumer ces services de transport, d'escorte et interprétation.

Dans le même ordre d'idées le CAAQ maintient un service de dons de nourriture et de vêtements ainsi qu'un service bi-hebdomadaire de soupe populaire. Le CAAQ en effet, ne dispose pas de fonds suffisants, ni de programmes spécifiques pour rendre ces services appropriés.

Outre la nourriture, l'hébergement est aussi un service prioritaire, à cet égard le CAAQ gère un centre d'hébergement dans lequel il devrait consacrer en permanence 3 des 15 chambres dont il dispose pour accueillir les personnes en situation d'urgence. Là non plus aucune aide financière ne lui est allouée alors qu'à ce seul chapitre, il faudrait un soutien annuel de l'ordre de 100 000,00 \$ pour maintenir ce service.



En fait la migration en milieu urbain croît sensiblement d'une année à l'autre alors que l'équipe d'intervenants de première ligne diminue d'autant d'une année à l'autre faute de moyens.

Le financement provenant du programme IPAC (gouvernement fédéral) qui soutient nos intervenants dans notre programme de prévention a diminué d'année en année .

Présentement le programme « Umeshkanam - Trouve ton chemin » en prévention de l'itinérance a dénombré des demandes d'aide de la part de la clientèle s'étalant de l'année 2002 à 2007.

*Besoins essentiels sont :*

- |  |                 |
|--|-----------------|
| - Logement, hébergement, dépannage urgent                    | 813 familles    |
| - Comptoir alimentaire (distribution de colis hebdomadaires) | 4 957 personnes |
| - Dîners communautaires en 2006-2007/2 fois/semaine          | 4 000 personnes |

*Besoins prioritaires sont :*

- |   |                 |
|---|-----------------|
| - Services relation d'aide et accompagnement, transport, interprétation | 2 000 personnes |
| - Suivis et soutien psychologiques, référence en thérapie               | 3 900 personnes |
| - Cas DPJ   | 250 familles    |

*Besoins sociaux sont:*

- |  |                 |
|--|-----------------|
| - Violence, toxicomanie (intervention, suivi et placement) | 1 700 personnes |
| - Emploi (aide à la recherche), services judiciaires       | 500 personnes   |



## ***Problématique de l'hébergement des autochtones à Québec***

---

Comme il a été mentionné précédemment la croissance de la migration des autochtones en milieu urbain est notable et nécessite de nouveaux logements pour les héberger ainsi que des chambres de transition permettant d'attendre un logis permanent.

Nous collaborons depuis plusieurs années avec la Corporation Waskahegen organisme d'habitation ayant pour mission d'offrir aux autochtones hors réserves des logements convenables à prix modiques. À Québec, elle gère quelques 250 logements, elle possède le financement requis pour en construire autant afin de répondre à la demande, néanmoins, elle est constamment confrontée à une situation socio-politique qui l'empêche d'aller de l'avant dans ses projets. La corporation a les unités de logements disponibles mais ne peut livrer ces unités pour toutes sortes de contraintes, permis municipaux non obtenus, aucune participation financière municipale disponible, projets non prioritaires dans l'arrondissement, etc..

À titre d'exemple en 2004, elle achète un terrain permettant la construction de plusieurs centaines de logements à proximité de la polyvalente de Loretteville en banlieue de Québec (Arrondissement 7 – Haute St-Charles). Pendant des années elle a été confrontée à une fin de non recevoir de la part des agents de décision. De surcroît les résidents limitrophes se liaient contre ce projet qui était pourtant mixte à population non autochtone et autochtone. Lorsque la Corporation a vendu le terrain (voyant qu'elle ne pouvait rien faire) à un entrepreneur, celui-ci a réussi à faire accepter son projet de construction de centaines de maisons après trois mois de démarche et commence ses travaux d'infrastructure sans la moindre opposition des résidents voisins qui ont été consultés à cette fin.

Si l'on considère la difficulté qu'ont les autochtones à se loger, cette situation est pour le moins dramatique dans la mesure où il ne semble pas y avoir de solutions. Les politiciens municipaux sont forcément enclins à vouloir plaire à leurs électeurs et deviennent très sensibles à leurs doléances « pas dans ma cour », lorsqu'un projet d'implantation de construction de logements pour autochtones émerge dans un secteur. Cela fait bientôt 5 ans que la corporation essaie d'ériger de nouveaux logements dans la région de Québec.

Les accommodements raisonnables ne semblent pas concerner les autochtones pourtant réellement dans le besoin et citoyens à part entière. Des recommandations en ce sens au niveau de la Commission changeront-elles des positions politiques bien ancrées dans leur milieu ainsi qu'une nouvelle façon de préjuger du comportement des autochtones.



## L'hébergement de dépannage en situation d'urgence

Centre d'hébergement temporaire pour autochtones, l'Auberge du Cap au Nord située sur le chemin Ste-Foy à Québec a besoin en urgence d'un support financier récurrent afin qu'elle puisse accomplir sa mission d'hébergement auprès des autochtones en situation de crise et d'errance.

Les besoins sont constants mais le centre ne peut assumer les coûts inhérents au gîte, à la nourriture et aux interventions que nécessitent cette clientèle au prise à de multiples difficultés.

En 2007-2008 par exemple, l'Auberge n'a accueilli qu'un peu plus de 70 personnes pour l'année, 300 couchers et 900 repas alors que la demande était de 4 à 5 fois supérieure. Elle se maintient d'ailleurs toujours à ce niveau soit en moyenne entre 250 et 300 demandes par année, ce qui nécessite de maintenir en permanence 3 des 15 chambres en disponibilité pour la clientèle de dépannage.

C'est à ce niveau que se situe le maintien récurrent d'un support financier permettant d'absorber les coûts d'une telle demande. Certes ces dernières années certaines personnes ont-elles été cheminées vers d'autres centres d'hébergement temporaires tels que l'Auberivière, les centres de femmes violentées ou certaines maisons d'entraide, mais à chaque fois la clientèle revient car elle n'a pas de support significatif dans sa propre culture pour l'aider à passer la crise. Il ne sert donc à rien et il est même parfois nuisible de référer à d'autres centres une grande partie de notre clientèle autochtone qui a des besoins très spécifiques d'encadrement.

Les 12 autres chambres de l'Auberge sont occupées par des patients autochtones ayant besoin de soins hospitaliers et sont de fait pris en charge par les services sociaux et de santé des communautés. Ceci n'est pas le cas de la clientèle en situation de dépannage pour laquelle aucune ressource financière n'est allouée par aucun pallier gouvernemental.

Bien que l'Auberge du Cap au Nord soit effectivement un centre d'hébergement temporaire et communautaire il n'est pas reconnu comme tel parce que la clientèle hormis celle de dépannage provient des régions éloignées du Québec et non pas de la région de Québec. Selon la Régie régionale de Québec et ne peut recevoir du financement du programme SOC. Son rayonnement étant provincial, le palier régional de Québec ne considère donc pas ses activités d'hébergement et même pas celles de dépannage qui convergent vers 20% d'entre elles.

Le maintien de ce service d'hébergement à l'Auberge du Cap au Nord, met en grande difficulté notre organisme n'ayant pas de soutien financier malgré toutes les démarches effectuées pour l'obtention de financement récurrent. Malgré tout nous l'avons maintenu au fil des ans en utilisant des fonds provenant du CAAQ. Nous ne pouvons plus le



soutenir et cela n'est pas sans causer de graves problèmes financiers par manque de liquidité pour toute notre organisation. Nous devons prendre des décisions urgentes qui ne seront pas sans conséquences pour toute la clientèle que nous desservons pour toute la région de Québec tel que nous vous l'avons démontré dans ce présent mémoire.

### ***Recommandations***

---

- À l'intérieur des programmes généraux répondant aux problèmes de l'itinérance, que le gouvernement du Québec soutienne un programme spécifique réservé aux itinérants autochtones du Québec. Et ce programme spécifique devrait être géré par les organismes compétents tels les centres d'amitié, qui possèdent une expertise pertinente dans les services rendus aux autochtones;
- Que le gouvernement du Québec établisse un programme de soutien à long terme pour maintenir les services essentiels aux autochtones migrants en zone urbaine;
- Que le gouvernement du Québec soutienne la Corporation Waskahegen lorsqu'elle veut ériger ses projets de construction pour autochtones hors réserve;
- Que le gouvernement du Québec rende accessible et permanent un financement dévolu à l'hébergement de dépannage pour autochtones en transition dans les zones urbaines.

### ***Conclusion***

---

La réalité migratoire autochtone en milieu urbain est un problème constant dont est confronté quotidiennement le CAAQ car elle est liée étroitement à une forme de nomadisme convergeant vers l'itinérance permanente de quelques centaines de familles. Si la conjoncture socio-politique du logement trouvait quelques ouvertures, une bonne proportion des solutions seraient trouvées.

La reconnaissance du travail effectué par le CAAQ de plus en plus présent de la part du gouvernement du Québec, devrait être accompagnée de ressources financières correspondantes permettant de mettre en œuvre des solutions pertinentes.



## Références

---

*Rapport annuel de la Régie régionale de la santé et des services sociaux.*

*Statistique Canada. 2008. Canada (tableau). Profil de la population autochtone, Recensement de 2006, produit n° 92-594-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 15 janvier 2008.*

- *Population ayant une identité autochtone*  
*Sont incluses dans la population ayant une identité autochtone les personnes ayant déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit, et/ou les personnes ayant déclaré être des Indiens des traités ou des Indiens inscrits tel que défini par la Loi sur les Indiens du Canada, et/ou les personnes ayant déclaré appartenir à une bande indienne ou à une Première nation*

*Commission royale sur les peuples autochtones, volume 1 à 5. Ottawa, gouvernement du Canada, 1996.*

*Les autochtones en milieu urbain : une identité revendiquée, regroupement des centres d'amitié du Québec / Juillet 2006.*

*Rapport sur les conditions socio-économiques des Autochtones du Canada soumis à la condition des droits de la personne de l'ONU 2005.*

*Campagne 2000« Une décision s'impose au Canada : Abolissons la pauvreté». Le rapport 2005 sur la pauvreté des enfants au Canada. (Le phénomène de l'itinérance au Québec, document de consultation, juin 2008 page 3).*

*Commission de la Santé et des Services Sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador feuillet 1; les populations et leurs principales vulnérabilités, et 2; indicateurs de santé, de services sociaux et de niveau de vie, préparé par l'équipe de coordination, Québec 15 mars 2007.*

*Rapport annuel de la corporation Waskahegen 2007 «le peuple oublié».*

*Rapport «évaluation des services aux sans-abri autochtones à Ottawa et recommandations».*